

57e séance du 9 septembre 1952, à 9 heures.

Présidence: M. Kobelt.  
Absent: M. Etter.  
Secrétaire: M. Oser.

Mission militaire aux USA.

M. Petitpierre: On fait beaucoup trop de bruit autour de cette mission. Pourquoi déclarations du chef de la mission? Reconnais que ces Messieurs étaient dans situation difficile. Plus graves sont les déclarations des américains. Regrettable que des journaux suisses disent qu'achat de blindés est contraire à neutralité. Déclaration inopportune de Ridgway. Visite de Nash exploitée parce informations tardives données par la Suisse. Presse n'a pas assez de retenue dans cette affaire. On parle d'une visite Bracher à Fontainebleau. Visite Montmollin à Genève inopportune. Swissair à conclu contrat pour réparation avions américains à Genève. Tous ces faits donnent impression d'une collaboration étroite avec USA. Il y a en outre les exportations Bührle. Je n'incrimine personne. Pouvons-nous subir vives attaques de la presse communiste sans réagir par un procès politique ou autrement? Anormal que ces problèmes d'achat de matériel militaire doivent être traités par les chambres. Se contenter de renseigner commissions militaires? Convoquer rédacteurs de journaux importants et leur signaler leur responsabilité? Renseigner les chambres dans la prochaine session.

M. Kobelt: Tout vient de l'indiscrétion des Américains. Regrette que visite Nash n'ait pas été communiquée à la presse. Bracher a participé à réception à Fontainebleau. Mais cette réception était ouverte à tous les attachés militaires. Les choses ont été précisées dans la presse. Je ne m'étais pas renseigné. Visite Montmollin m'était inconnue. Escher devrait s'occuper de l'affaire Swissair. Reprendre discussion dans une prochaine séance et envisager conférence de presse avec principaux journaux.

M. Rubattel: Manque de liaison entre officiers EMG et département politique. Inadmissible que Montmollin aille à Genève voir un général USA sans contact préalable avec politique. Patterson est à l'origine de bien des ennuis. Aurons visite sénateur USA qui viendra s'informer relations est-ouest.

M. Escher: Réfléchir à question d'une déclaration aux chambres.

M. Feldmann: Urgent de traiter l'affaire. Mission militaire semble avoir dépassé son mandat. C'est UP qui répand ces nouvelles, peut-être à des fins de propagande communiste. Signaler à la mission nécessité de freiner et de ne pas se laisser manoeuvrer. Difficile d'agir contre propagande communiste quand on n'est pas sûr de pouvoir prouver mauvaise foi des attaquants. Grande indiscipline de la presse suisse. C'est un aspect de notre insouciance générale. Avoir contact avec journalistes influents. Voir si on ne pourrait pas faire quelque chose sous le titre "Préparatifs de défense spirituelle".

M. Kobelt: Politique devrait chiffrer à Washington instructions pour mission.

M. Petitpierre: Ne pas précipiter les choses pour la question de la presse.





Journée des banquiers.

M. Weber ira, les autres membres refuseront.

---

Skis et guides de montagne.

M. Escher: CF est prié de revenir sur sa décision. Je rapporterai bientôt.

---

Jura. Irrégularités.

M. Escher: Il y a eu des indiscretions. Traiter l'affaire dans prochaine séance.

---

Décisions prises sur la base de propositions écrites.

---

Intérieur.

Eidg. Kommission gegen Alkoholismus.

Justice et police. Verbrecherbekämpfung.

M. Petitpierre: Graven se plaint d'être oublié par la Suisse.

M. Feldmann: Avons pris note de la chose.

Ausweisung Krieger.

Militaire.

Begnadigungsgesuch Widerkehr.

Kriegsmaterial. Ausfuhr.

M. Kobelt: M. Petitpierre pense-t-il que la première requête de Bührle est caduque ou qu'elle doit être traitée par le CF?

M. Petitpierre: Elle est pendante. Traiter l'affaire en fin de séance.

Finances et douanes. Besoldung des Bundeskanzlers usw.

Voranschlag 1953.

M. Weber: Attendre quelques améliorations de recettes. Mais nécessité de comprimer les dépenses. Il y a un malaise à dissiper. Nécessité de "strecken" certaines dépenses militaires, de réduire des subventions. Une simple "Verschiebung" des dépenses ne m'intéresse pas particulièrement. Cela se paie plus tard. Le motif de la proposition ne réside pas seulement dans la votation du 6 juillet. S'agit aussi de préparer terrain pour réforme financière.

M. Petitpierre: D'accord sur toute la ligne. Réduction subventions est délicate, mais bon de réduire subventions de 20%. Autre point délicat: crédits réarmement. N'aurions plus de 296 mios à fin 1953. Ne pas utiliser trop vite nos crédits. Danger de guerre n'a pas augmenté. URSS n'a pas eu réaction dans des hypothèses de casus belli. Matériel de guerre vite suranné. Du train dont nous allons, DMF serait obligé de demander de nouveaux crédits. Réduire tranche 1953 crédit réarmement,



aussi à cause réforme financière. Il est vrai que grosses dépenses EMF manifestent volonté de défense. Chercher juste milieu. Discuter tout le problème un jour.

M. Escher: Pour les recettes, d'accord avec cible Finances. Pour recettes, en principe d'accord aussi. Manifester volonté d'économie.

M. Feldmann: Tenir compte décision 6 juillet. Réduire subventions non fixées par loi. Budget doit être démonstration de réaliser économies et des difficultés qui se produisent quand on en vient au fait et au prendre. Pour dépenses militaires, ne pas se laisser impressionner par fluctuations situation. Danger de guerre à la fois russe et américain. Grands problèmes internationaux pas résolus. Rien ne doit nous inciter à relâcher effort militaire. Peuple suisse vit dans un état d'euphorie excessif. Faire impression sur lui et sur l'étranger. CF doit proposer dépenses militaires jugées nécessaires et laisser aux chambres responsabilité d'une réduction éventuelle.

M. Kobelt: DMF a fait son possible pour réduire dépenses. Vu situation économique, il a freiné commandes militaires, contre avis commission défense nationale. Chambres ont approuvé le programme d'armement. Ce qui ne sera pas dépensé aujourd'hui, le sera demain. Pourquoi ne pas dépenser ce qui doit l'être sûrement. En outre, les commandes sont passées. S'agit de travaux s'étendant sur plusieurs années. J'ai épluché toutes les positions. Limite à tout. C'est par la réduction des subventions que CF pourra faire démonstration. Prêt à revoir les questions dans le sens Finances, mais sans illusions. Je prends acte des possibilités d'assouplissement des instructions.

M. Petitpierre: Notre armement est conséquence situation politique. Danger a pris une autre forme. S'y adapter. Plutôt se préparer en vue de révolutions à l'étranger. Eviter essoufflement.

M. Kobelt: Si on craint vieillissement du matériel, on ne fait rien du tout. Penser au renchérissement intervenu depuis ouverture des crédits. Si situation politique s'aggrave, situation militaire peut s'aggraver brusquement. La proposition Finances est adoptée, étant entendu que CF pourra atténuer ici et là.

M. Escher: Discuter un jour la situation et les conséquences à en tirer. Savoir si notre défense ne doit pas être adaptée à situation nouvelle, à danger nouveau.

M. Weber: Discuter une fois tout le problème. DMF doit nous renseigner sur effets du renchérissement de façon qu'on puisse renseigner



gner à temps les chambres et le peuple.

M. Kobelt: Envoi du budget aux départements.

Economie publique.

Arbeitszeitgesetzkommission.

Finances et douanes.

Uebernahme des Getreidepräses.

M. Weber: Augmentation ne se justifie pas, ceci sans rapport avec 6 juillet. Notre rapport du 3 septembre est concluant. Rendements ont augmenté plus que les frais. Qualité a augmenté cette année. Le prix effectif sera supérieur à celui de l'année passée. Or le prix 1951 était déjà suffisant. Fixer les prix et laisser les chambres adopter un postulat.

M. Rubattel: Inutile de discuter détails et interprétation de chiffres. Augmentation à l'hectare ne peut pas être calculée d'après rendement de certaines sortes seulement. Prix du blé n'a pas subi l'indice. Fonctionnaires ont bénéficié d'allocations de renchérissement qu'il serait injuste de refuser aux agriculteurs. Voir si seigle et méteil devront être augmentés en cas d'augmentation des prix. Je propose 2 fr. sinon 1 fr. 50.

M. Kobelt: Eviter désormais contradiction de chiffres entre divisions.

M. Feldmann: Aspect juridique et économique. Revenu agricole est encore insuffisant. Ce qui est spécialement ressenti en temps de Hochkonjunktur. Agriculteurs souffrent de voir leurs revenus discutés, alors que les autres milieux voient augmenter leurs revenus. Si l'on n'a pas exagéré les prétentions pour le lait, c'est dans l'espoir de recevoir plus pour le blé. Il y a deux conceptions juridiques: celle des finances: art. 23 est et loi sur le blé sont les seules bases; celle DEP qui veut considérer l'ensemble de l'agriculture et de ses revenus à la lumière de la loi sur l'agriculture également. Cette loi est adoptée. On peut s'y référer. Art. 23 bis est une base spéciale qui ne correspond pas à l'évolution actuelle. Il y a eu depuis lors les articles économiques, qui doivent être pris aussi en considération. Fixer le taux à 2 fr. 50. Serait bon que CF prenne initiative d'un message sans attendre motion ou postulat.

M. Kobelt: Si voulons augmentation, s'en tenir à 2 fr.

M. Rubattel: D'après M. Feldmann, le CF et les chambres devraient assurer situation de l'agriculture. Ce serait s'engager dans une voie délicate. En tout cas ne pas le dire clairement.

M. Feldmann: D'accord pour 2 fr. seulement.



M. Weber: Théorie Feldmann représente une nouvelle jurisprudence. Il y a un an, les idées étaient autres. Grande portée question à étudier à fond.

M. Kobelt: Il semble que prix du blé seul suffit à justifier augmentation.

Votation: Pour Finances une voix ; pour DEP les cinq autres.

Economie publique.

Erhöhung des Zolles auf Nylonstrümpfe.

(Complément à la première partie)

Imposition de la Swissair.

M. Weber: Justice et police estime que CF ne peut pas aller plus loin que la commission de remise.

M. Escher: Rien à ajouter à mon co-rapport. Il est clair que l'Assemblée fédérale aurait tenu compte de ce passif si elle l'avait connu. Si Swissair est aujourd'hui prospère, pas certain que ça durera.

M. Petitpierre: Finances a raison en droit. Mais Chemins de fer a raison en équité. Summum jus, summa injura. Pas très délicat de réclamer une prétention dont la Confédération ne faisait pas état lors du renflouement. Il y a un litige entre Confédération et Swissair. On pourrait soutenir que Confédération avait implicitement abandonné sa prétention. Puisqu'il y a litige, accepter compromis sans toucher directement la décision de la commission fiscale. S'entendre avec Swissair pour paiement 250 000 fr.

M. Feldmann: Maintenir la dette fiscale avec possibilité d'amortissement pour conserver la créance en vue de déduction lors d'une aide future. Ou bien faire compléter l'AF.

M. Kobelt: Pas possible d'aller devant les chambres. Chercher un compromis avec Swissair.

M. Rubattel: Chercher un compromis sur une base à examiner.

M. Weber: Il y avait au début 1,3 mios, puis 500 000, puis 400 000. CF ne peut aller plus loin. Seule voie possible, mais peut-être pas indiquée: Nouvelle décision des chambres.

M. Escher: Il y a une contestation entre Confédération et Swissair sur existence une créance. Ikle aurait dû connaître celle-ci. Le Conseil fédéral doit dire: La créance existe, mais la Swissair pouvait admettre qu'elle était liquidée. C'est pourquoi proposer un compromis.

M. Kobelt: Il y a donc deux propositions: Finances (maintenir),

M. Petitpierre: (250 000 fr.).

Décision : 3 contre 3, attendre présence de M. Etter.